

 <p>U.F.R. Droit et Science Politique</p>	<p align="center">MASTER DROIT-ECONOMIE-GESTION</p> <p align="center">Mention : « Droit public »</p> <p align="center">Responsable de la mention : Professeur Patrick Auvret</p> <p align="center">Spécialité à finalité professionnelle (M2) : Sécurité intérieure</p> <p align="center">Responsables : M. le Doyen Christian Vallar, Professeur, et M. Bernard Asso, Professeur</p>	<p align="center">Offre de formation Master 2</p>
--	--	---

Présentation et objectifs

Donner une formation à la fois fondamentale et spécialisée sur la sécurité intérieure, qui permette de pouvoir accéder aux professions et métiers correspondants, et aux professionnels déjà en activité d'approfondir leurs connaissances, afin d'améliorer leur pratique et de pouvoir progresser dans leurs hiérarchies.

Insertion professionnelle

Accès aux emplois relatifs à la sécurité civile.

Préparation aux concours de recrutement des Commissaires de Police, carrières de la Fonction Publique d'Etat (Police, Gendarmerie, Protection Civile, Magistrature), carrières dans la fonction publique territoriale (Services départementaux, Responsables des polices municipales, Secrétaires généraux de Mairie), carrières du secteur privé de la sécurité.

Conditions d'accès et pré-requis

Le Master 2 « Sécurité intérieure » est ouvert aux titulaires d'un Master 1 de droit ou diplôme jugé équivalent. **Sélection sur dossier.**

- **Dossier de candidature** à télécharger sur le site unice.fr/droit (« Comment s'inscrire ») :
à partir du 2 mai
- **Date limite** de dépôt des dossiers : **mi-juin (date précise : voir le site)**
- **Résultat : courant juillet**

Faculté de Droit et Science Politique

Bureau Pédagogique Master 2 (Bureau 116) - Avenue Doyen Louis Trotabas 06050 NICE Cedex 1

Tel. : + 33 (0)4.92.15.71.49 ou + 33 (0)4.92.15.70.63

Courriel : Master2-droit@unice.fr Web : unice.fr/droit

Formation continue, reprise d'études, VAE, VAP :

Des procédures de VAE (Validation des Acquis de l'Expériences) et de VAP (Validation des Acquis Professionnels) sont mises en place pour accéder au diplôme. Pour plus d'informations, contactez ASURE Formation – Tel. + 33 (0)4.92.00.13.30 - Web : www.unice.fr/asure/.

Préparer le Master Sécurité intérieure en alternance

Il est possible de préparer ce Master **en alternance**, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Ainsi les acquis universitaires seront enrichis d'une expérience professionnelle durant l'année universitaire.

Renseignements auprès du Département Alternance : Tel. +33(0)4.92.15.71.57 –
Courriel : dep-alternance-droit@unice.fr.

Organisation générale

La formation se déroule sur une année universitaire, de **début octobre** jusqu'au **mois de mai**.
Elle représente **277 heures d'enseignement** (plus 40 heures financées par les autres options du Master).
(Pour les professionnels, la formation intensive sur 1 semaine n'existe plus depuis la réforme LMD).

Programme des études (sous réserve de modifications)

Semestre 1 (135 h, 30 ECTS)

– Unité 1 : Obligatoire (42 h, 8 ECTS) :

- La coopération policière européenne et internationale – M. Maxime TANDONNET (15 h),
- Droit communautaire de la sécurité – Mme Sophie PEREZ (15 h),
- Idéologies du terrorisme : l'islamisme radical – M. Matthieu CIMINO (12 h).

– Unité 2 : Obligatoire (40 h, 8 ECTS) :

- Sécurité économique – M. Delphine SEGUIER (18 h),
- Protection du patrimoine informatique – Mme Sophie BRICCA-DRUFFIN (6 h),
- Veille économique – Mme Laurence SAGLIETTO (10 h),
- Propriété intellectuelle – Mme Sandrine ZEPI (6 h).

– Unité 3 : Obligatoire (53 heures, 10 ECTS) :

- Libertés publiques – M. Antoine GAZANO (15 h),
- Procédure pénale – M. Cédric PORTERON (15 h),
- Droit de l'information et techniques de la prévention de la désinformation – M. Bernard ASSO (23 h).

– Unité 4 : Optionnelle (4 ECTS) :

- Enseignement commun à option : matière à choisir parmi les autres spécialités M2 de la mention « Droit public » - Dossier de recherche.

Semestre 2 (142 h, 30 ECTS)

– Unité 5 : Obligatoire (84 heures, 12 ECTS) :

- Les forces publiques et privées de sécurité – M. Xavier LATOUR (30 h),
- Coopération policière en Europe – M. Rhiad JAIDANE (24 h),
- Questions pénitentiaires – Mme Catherine GIAT (12 h),
- Contentieux des étrangers – M. Rhiad JAIDANE (12 h)

– Unité 6 : Obligatoire (58 heures, 12 ECTS) :

- Domaine spécifique de sécurité : services spéciaux – M. Bernard ASSO (18 h),
- Sécurité civile – M. Marc GENOVESE (9 h),
- Sécurité nucléaire – Mme Anne RAINAUD (6 h),
- Droit pénal des contrats publics – Mme Karine PELGRIN (6 h)
- Aspects pratiques de la Cour d'Assises – M. Frédéric HENTZ (4 h)
- Police administrative – M. Philippe CHERSTIA (15 h)

– Unité 7 : Optionnelle (6 ECTS) :

- Enseignement commun à option : matière à choisir parmi les autres spécialités M2 de la mention « Droit public »
- Mémoire

Stage professionnel de 1 mois

Contrôle des connaissances

Pour les examens du 1^{er} semestre, les épreuves sont les suivantes :

- un écrit de 5h, portant sur un enseignement de l'Unité 1 choisi par l'équipe pédagogique, noté sur 20
- un oral, portant sur un enseignement de l'Unité 2 choisi par l'équipe pédagogique, noté sur 10
- un oral, portant sur l'unité 3, choisi par l'équipe pédagogique, noté sur 10
- un dossier de recherche, pour l'Unité 4, noté sur 20

Pour les examens du 2^{ème} semestre, les épreuves sont les suivantes :

- un écrit de 5h, portant sur un enseignement de l'Unité 5 choisi par l'équipe pédagogique, noté sur 20
- un oral, portant sur un enseignement de l'Unité 6 choisi par l'équipe pédagogique, noté sur 10
- un mémoire ou rapport de stage, portant sur l'Unité 7, noté sur 30

Il n'y a pas de note éliminatoire. Il y a une session d'examen par an.

Les unités à l'intérieur d'un même semestre se compensent. Il y a également compensation entre les semestres.

Plagiat

« L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude. »

Formation par correspondance

Pour les professionnels résidant hors du Département des Alpes-Maritimes, il est proposé une formation à distance.

Celle-ci repose sur l'envoi régulier de supports de cours et de documents de travail. Le suivi des travaux de recherches est assuré régulièrement, puisque cette spécialité est dotée de son propre secrétariat. L'utilisation d'internet permet également un suivi constant des professionnels extérieurs.

Cette formation par correspondance existe depuis l'origine du DESS Police et Sécurité, et se situe donc en totale continuité avec les pratiques antérieures.

Liste des Enseignants-Chercheurs

Nom, Prénom	Qualité	Section CNU	Enseignements dispensés	Nombre d'heures
ASSO Bernard	PR	02	Information – Désinformation Services spéciaux	23 h 18 h
LATOUR Xavier	PR	02	Forces publiques et privées de sécurité	30h
BRICCA – DRUFFIN Sophie	MC	01	Protection du patrimoine informatique	6 h
GAZANO Antoine	MC	02	Libertés publiques	15 h
PEREZ Sophie	MC	02	Droit communautaire de la sécurité	15 h
RAINAUD Anne	MC	02	Sécurité nucléaire	6 h
CHRESTIA Philippe	MC	02	Police administrative	15 h
SAGLIETTO Laurence	MC	05	Veille stratégique	10 h

Intervenants professionnels

Nom, Prénom	Fonction	Entreprise / Etablissement	Enseignements dispensés	Nombre d'heures
SEGUIER Delphine	Chargée de mission Département Sécurité Economique INHESJ	INHESJ	Sécurité économique	18 h
CIMINO Matthieu	Enseignant à Sciences Po' Paris	Sciences Po' Paris	Idéologie du terrorisme	12 h
ZEPI Sandrine	Avocat	Barreau de Grasse	Propriété industrielle	6 h
HENTZ Frédéric	Avocat	Barreau de Nice	Aspects pratiques de la Cour d'Assises	4 h
GENOVESE Marc	Colonel	S.D.I.S 06	Sécurité civile	9 h
PELGRIN Karine	Avocate	Barreau de Marseille	Droit pénal des contrats publics	6 h
GIAT Catherine	Directrice d'établissement pénitentiaire en détachement dans l'Education Nationale	Rectorat de Nice	Questions pénitentiaires	12 h
JAIDANE Rhiad	Avocat	Barreau de Nice	Contentieux des étrangers	12 h
PORTERON Cédric	Avocat	Barreau de Nice	Procédure pénale	15 h
TANDONNET Maxime	Inspecteur général de l'administration	Ministère de l'Intérieur	Coopération policière européenne et internationale	15 h

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Faculté de Droit et Science Politique

Bureau Pédagogique Master 2 (Bureau 116) - Avenue Doyen Louis Trotabas 06050 NICE Cedex 1

Tel. : + 33 (0)4.92.15.71.49 ou + 33 (0)4.92.15.70.63

Courriel : Master2-droit@unice.fr Web : unice.fr/droit

ou le co-directeur du diplôme :

Monsieur Christian VALLAR, Professeur de Droit Public

Courriel : vallar@unice.fr